

8 ans de pacs bientôt 2ans de mariage possibilité deCarte sejour 10 ANS

Par karma0319, le 09/07/2015 à 14:57

BONJOUR

un Français et un Coréen

pacsés depuis 8 ans , mariés depuis bientôt deux ans avec visa " vie privée et familiale " est ce que le Coréen a droit ou peut obtenir un visa de 10 ANS

PS nous sommes chacun auto-entrepereneur neo-acupuncture

nous habitons ensemble depuis 12 ans et ne nous sommes jamais quittés

merci d'avance

yinyang3576@gmail.com